



Conditions Générales de Ventes

Madame Valérie Loustalot
18 rue d'Arras
92160 Antony - France
Forme sociale : micro-entreprise
SIRET : 89818080700015

Prestations :

- Premier rendez-vous de coaching par téléphone (prise de contact).
- Coaching en développement personnel sur mesure en présentiel ou en distanciel.
- Programme « Développer sa confiance en soi » 12H heure en présentiel ou en distanciel.
- Programme « Gestion du stress » 12 heures en présentiel ou en distanciel.
- Programme Bilan de compétences 12 heures en présentiel ou en distanciel.

Conditions de réalisation des prestations :

Prestations en coaching, en présentiel, par téléphone ou visio : Premier rendez-vous de coaching, Consultation
Le fonctionnement du matériel informatique du consultant est sous sa propre responsabilité. En cas de dysfonctionnement dudit matériel, le temps de reconnexion sera décompté du temps de rendez-vous.
Les consultations débutent et se terminent à l'heure indiquée.
L'ensemble des séances est réservé aux personnes majeures.

Conditions de remboursement :

Un remboursement de votre séance sera accordé uniquement si l'annulation s'effectue 72 heures ouvrées avant le jour du rendez-vous.

Protection des données personnelles :

Les données personnelles sont soumises au RGPD, dont la déléguée à la protection des données est la coach désignée ci-dessus. Le consultant a un droit d'accès, d'opposition et de rectification de ses données sur simple demande réalisée par mail.

Confidentialité :

Les informations récoltées par la coach lors des prestations / consultations sont totalement confidentielles et ne pourraient être communiquées que sur réquisition judiciaire.

Obligation de moyens :

La coach est soumise à une obligation de moyens, pas de résultat. La coach met à la disposition du consultant son savoir, ses compétences et les outils qu'elle juge nécessaire. Le consultant communique les informations qu'il a besoin de partager, réponds aux questions, mets en place ce qui lui est proposé et est responsable de son mieux / bien-être.

Tarifs et conditions financières :

Le règlement est effectué préalablement à toute prestation / consultation par :

Virement bancaire, espèces, carte bancaire par le site Internet ou PayPal

- Premier rendez-vous téléphonique – gratuit
- Coaching 1 séance d'une heure : 50,00 € TTC
- Programme « Développer sa confiance en soi » 12H heure en présentiel ou en distanciel : 990€ TTC
- Programme « Gestion du stress » 12 heures en présentiel ou en distanciel : 990€ TTC
- Programme Bilan de compétences 12 heures en présentiel ou en distanciel : 990€ TTC

Le paiement est exigé lors de la prise de rendez-vous.

Exceptionnellement il peut être réalisé de façon différée pour une consultation de suivi.

Il sera alors exigé dans les 3 jours suivant la prise de rendez-vous, faute de quoi il sera annulé.

La coach est en droit d'appliquer les réductions tarifaires selon les critères qu'elle définira, pour une ou plusieurs prestations, à sa discrétion.

Droit applicable :

La loi qui régit les présentes tractations est la Loi Française. Les litiges relatifs à sa formation, son interprétation et son exécution, même en cas d'appel en garantie, de pluralité de défendeurs ou de connexité, sont soumis à la compétence exclusive du Tribunal de commerce d'Antony (92160). Il est également possible de saisir un médiateur de la consommation en cas de litige depuis le 1er janvier 2016.